

# Situation et perspectives de la place de la nature à Paris

## 9<sup>e</sup> atelier – Les cimetières



© Ph. Guignard@air-images.net



# 9<sup>e</sup> Atelier « La nature à Paris » Les cimetières

10 janvier 2011

## Ordre du Jour

14h00: Introduction, Frédéric Bertrand, APUR, 10 min

14h30: **Entretien, gestion et projets**

Évolution de la conception de l'aménagement des cimetières (intra et extra muros) et mise en place de la gestion différenciée, Pascal-Hervé Daniel, DEVE/Service des cimetières, 15 min

Conservation du patrimoine et préservation du paysage dans les cimetières parisiens: synthèse ou conflit? Guénola Groud, DEVE/Service des cimetières, 10 min

L'entretien du patrimoine arboré dans les cimetières, Louis Marie Paquet, DEVE/Service de l'arbre et du bois, 10 min

La prise en compte du développement durable et de la biodiversité dans le réaménagement paysager des cimetières. L'exemple du cimetière de Courbevoie, Jacques Macret, Mairie de Courbevoie et Xavier Marié, Agence Sol Paysage, 20 min

15h30: Pause

16h00: **Présentation des travaux scientifiques sur les cimetières**

La biodiversité au sein des cimetières, Xavier Japiot, Philippe Jacob, DEVE/AEU, 15 min

Les cimetières et la flore sauvage: quelles spécificités? Raymond Baudoin, MNHN, 15 min

Les cimetières à l'épreuve du zéro-phyto. Premiers résultats d'un terrain ethnologique, Bernadette Lizet, MNHN, 15 min

Cimetières et désir de nature: quels enjeux de société? Jean-Didier Urbain, Université Paris Descartes, 15 min

17h00: Débats et échanges: 1 h

18h00: Conclusions

## Questions en débat

Quel regard peut-on porter sur les cimetières du point de vue écologique? Quelle est la qualité de la faune et de la flore qui s'y développe? À quelle(s) condition(s) ces espaces pourraient avoir un rôle dans les continuités écologiques en ville?

Quelles sont leurs possibilités d'évolution? Quels projets et quelles stratégies de réaménagements peuvent être favorables au maintien et au renforcement de la biodiversité?

Quelles sont les perceptions du paysage et quelles sont les représentations de la nature associées à ces espaces? Comment ces espaces peuvent et pourraient venir répondre au désir de nature en ville? Les changements de conception et de gestion qui s'y développent sont-ils en mesure d'influencer de nouveaux usages et pratiques et peuvent-ils porter un nouveau rapport individuel et collectif à la nature?

## Participants

### Direction de la Ville de Paris

Pascal Hervé Daniel, DEVE/service des cimetières

Martine Lambert, DEVE/service des cimetières

Guénola Groud, DEVE/service des cimetières

Bastien Ponchel, DEVE/service des cimetières

Philippe Jacob, DEVE/AEU

Xavier Japiot, DEVE/AEU

Louis Marie Paquet, DEVE/service de l'arbre et du bois

Jean-Emmanuel Michaut, DEVE/SSTVIDEV

Cédissia De Chastenet, DU

### Mairie de Courbevoie

Jacques Macret, Service des espaces verts et de l'environnement

### Autres organismes concepteurs ou gestionnaires

Catherine Dumas, Sifurep

Xavier Marié, Agence Sol Paysages

### Laboratoires de recherche et universitaires

Bernadette Lizet, CNRS/MNHN

Raymond Baudoin, CBNBP/MNHN

Jean-didier Urbain, Université Paris Descartes/Sorbonne

Marianne Cohen, Université Paris Diderot

Étienne Gréssillon, Université Paris Diderot, ANR Trame verte

Gian Marco Vidor, Max Planck Institute for Human Development, Berlin

### Apur

Marie-Thérèse Besse, cartographe-géomaticienne; Frédéric Bertrand, architecte-urbaniste; Christiane Blancot, architecte-urbaniste; Charlotte Boudet, ingénieur; Maria Dragoni, ingénieur-cartographe; Julien Gicquel, urbaniste; Sandrine Gueymard, géographe-urbaniste; Juliette Perez, paysagiste; Emmanuelle Roux, architecte.

Cet atelier clôture la série consacrée aux espaces ponctuels sources et refuges pour la biodiversité. En tant que grands espaces non bâtis au sens traditionnel du terme, les cimetières ont un rôle très important du point de vue écologique et climatique. Ils ont également une vocation sociale, culturelle et patrimoniale qu'il convient de considérer et de concilier. Cet atelier est l'occasion de se pencher sur la complexité de cette coexistence d'enjeux, d'appréhender les changements de conception et de gestion qui se dessinent et de cerner les stratégies favorables au renforcement de la biodiversité dans ces espaces.

## Le cimetière, la nature et la ville<sup>1</sup>

Depuis les premières réflexions sur le cimetière moderne, à partir de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, la nature est fortement présente et s'exprime aussi bien par la végétation que par de grandes compositions architecturales évocatrices d'un paysage sublime. L'architecte Brongniart, dans son premier projet pour le Père-Lachaise tente d'équilibrer végétation et architecture mais cette dernière tendra à se réduire au profit des monuments privés. Les grandes compositions architecturales semblent ne pas résister à l'image fondatrice de la tombe de Rousseau dans l'île des Peupliers et surtout à l'absence de financement des grandes compositions monumentales. Celles-ci perdureront dans le sud de l'Europe (Italie et Espagne).

La figure du cimetière du Père-Lachaise s'exportera outre-atlantique et donnera naissance à des cimetières de plus en plus plantés, figures nouvelles qui influenceront en retour l'Europe anglo-saxonne de la fin du XIX<sup>e</sup> et de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècles. À contrario, le cimetière français verra la nature disparaître sous l'addition

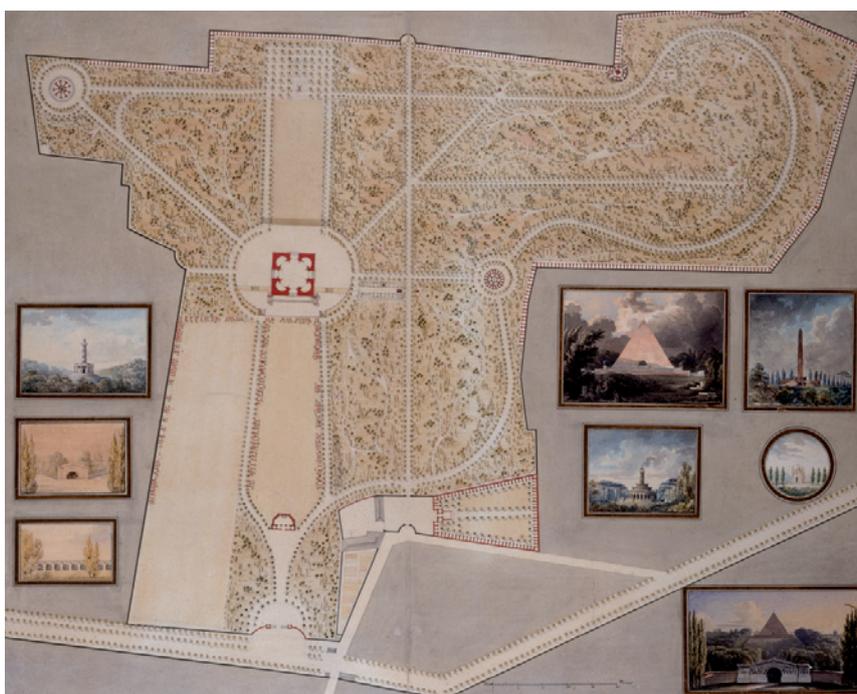
de plus en plus ordonnée de tombeaux individuels. Plusieurs exemples prouvent pourtant que des figures mixtes peuvent exister, que la présence de monuments en nombre n'est pas incompatible avec celle d'une végétation diversifiée (Lisbonne).

Quant à la place des cimetières dans la ville, elle a été fixée par une évolution réglementaire qui, de la fin du XVIII<sup>e</sup> au règlement de 1804, impose l'éloignement des cimetières de la ville. Ils se trouvent dès lors pris une logique de répartition qui les rapproche d'emprises aussi différentes que les forts, les plateaux ferroviaires, les parcs, jardins et terrains de sports... Cette caractéristique a conduit à envisager leur rôle à l'échelle de la métropole autrement que sous l'angle funéraire. Des plans d'aménagement et d'extension du début du XX<sup>e</sup> siècle aux schémas directeurs plus récents, l'idée est de chercher à leur faire jouer un rôle dans un système plus large d'espaces libres plantés. Il faut pourtant admettre que ces espoirs n'ont jamais atteint la réussite des plans d'aménagement Américains (systèmes de parcs) ou Allemands. Le Père-Lachaise reste une figure d'exception, le plus grand espace planté intramuros (44 ha) avec plus de 4 000 arbres



Cimetière de Lisbonne

© Apur



Projet du cimetière du Mont-Louis (Père-Lachaise) vers 1810, par Alexandre-Théodore Brongniart (1739-1813)

© Musée Carnavalet/Roger-Viollet

<sup>1</sup> - par Frédéric Bertrand, Apur et Pascal Hervé Daniel, service des cimetières.

dont 2000 à l'intérieur des divisions, soit 1 arbre pour 17 sépultures.

Les courants hygiénistes et surtout les évolutions profondes des mentalités ont conduit à la fermeture des cimetières anciens qui avaient abrité des concentrations d'inhumations dans le temps et l'espace inimaginables aujourd'hui. Mais le changement de mentalité a aussi conduit à un attachement au cimetière de proximité et à l'impossibilité de déclasser facilement ces territoires. Leur présence est désormais durablement inscrite dans le territoire et les attentes des populations, associées au développement de la crémation, tendent à en faire des lieux plus plantés voire destinés à d'autres pratiques. Les cimetières sont devenus des lieux de promenades, de découverte culturelle et, dans certains cas, d'observation et de protection de la faune et la flore. C'est donc bien à partir de cet enracinement territorial et de ces nouvelles pratiques et attentes sociales que l'on peut faire des cimetières des leviers dans l'aménagement des territoires tant à l'échelle des grands systèmes métropolitains qu'à celle des emprises riveraines souvent inscrites dans des logiques de transformations lourdes (emprises industrielles, routières, ferrées, fluviales...). Sur l'ensemble du territoire des 74 communes riveraines de Paris et membres du Syndicat Intercommunal du Funéraire de la Région Parisiennes (Sifurep), les

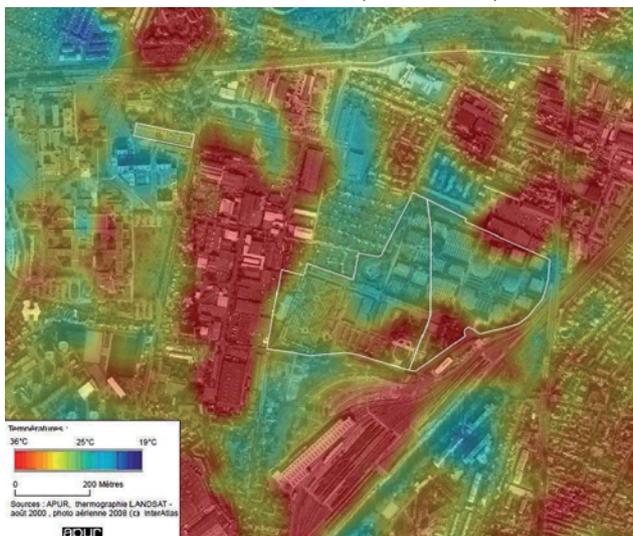
cimetières représentent près de 1 700 hectares (environ 450 ha pour le Sifurep, le reste étant des cimetières parisiens et d'autres communes ou des cimetières militaires). Malgré cette quantité, ils restent encore peu présents dans les plans d'aménagement locaux.

Quels peuvent être les éléments fondamentaux d'une meilleure prise en compte de la nature dans les cimetières de Paris et de la région parisienne? Les études de l'Apur menées en 2006, sur les cimetières parisiens extra-muros, et en 2010, sur les cimetières du Sifurep (74 communes et 109 cimetières communaux ou intercommunaux) ont d'abord insisté sur la nécessité de construire des outils de connaissance. Pour Paris, les données peuvent être très précises. Les essences, la composition (alignement ou non) et même le nombre des plantations sont connus et suivis. Rien de tel à ce jour pour la majorité des autres cimetières où les moyens disponibles sont souvent plus réduits et les services gestionnaires souvent plus diversifiés et moins centralisés. Par ailleurs, l'enquête réalisée en 2010 confirme que la prise en compte des enjeux environnementaux reste encore marginale. Elle se limite souvent à l'interdiction de l'emploi de produits phytosanitaires (80 % des cimetières enquêtés), mais le cas parisien confirme à quel point, dans le cas des cimetières, il est difficile d'en surveiller l'application. En revanche,

la récupération des matériaux, la gestion des déchets verts, la réduction des emprises imperméables ou la gestion de l'eau en surface... ne concernent que de très rares cas.

Les moyens informatiques et cartographiques contemporains et les études de terrains permettent toutefois d'obtenir des informations utiles sur des points fondamentaux : les strates de végétation dans et à proximité des cimetières, la nature plus ou moins perméable des sols, les écarts de températures et les effets possibles sur les phénomènes d'îlot de chaleur urbain, les atouts et handicaps des différents types de clôtures (grilles, murs en pierre ou en béton plus ou moins hauts et plantés...). L'étude monographique de 28 cimetières du Sifurep a permis de montrer qu'une grande diversité de situations existait et de définir des principes d'aménagements qui pourraient être favorables au développement de la nature en ville. L'objectif n'est pas d'homogénéiser les paysages, mais de tirer profit des situations existantes et des transformations à venir. Plusieurs exemples prouvent que le cimetière peut être un véritable arbo-retum (cas des cimetières parisiens de Bagneux ou de Pantin-Bobigny et des cimetières intercommunaux de Clamart ou des Joncherolles). Les cimetières où la présence du végétal est importante apparaissent aussi comme des îlots de fraîcheur qui contrastent plus ou

**THERMOGRAPHIE D'ÉTÉ ET DE JOUR (24 AOÛT 2000)**



Température dans le cimetière des Joncherolles et son environnement



Température dans le cimetière du Père-Lachaise

moins avec leur environnement. Mais à l'intérieur des grands cimetières, les variations de températures peuvent être importantes, comme c'est le cas au Père-Lachaise qui a connu des phases d'extensions où la présence du végétal se limite aux alignements le long des voies principales.

Plusieurs communes se sont données les moyens d'enrichir à la fois le nombre et la qualité des plantations et de réduire les emprises imperméables. Paris l'a mis en œuvre dans ces cimetières extra-muros notamment en engazonnant les trottoirs, la largeur des voies circulées étant suffisante pour que chacun s'y déplace sans risque. Les arbres d'alignement étant très présents et entretenus de longue date, c'est plus dans l'intérieur des divisions que le renforcement du végétal est désormais recherché. À Courbevoie et Issy-les-Moulineaux ce sont les voiries elles-mêmes qui ont été reprises pour permettre de nouvelles plantations d'arbres et d'arbustes et pour réduire les surfaces imperméables. Le cas de plantations à l'intérieur des divisions

se retrouve dans plusieurs cimetières communaux de la région parisienne.

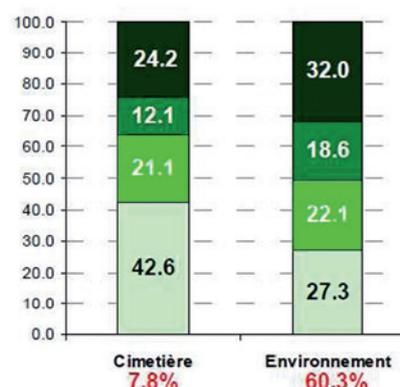
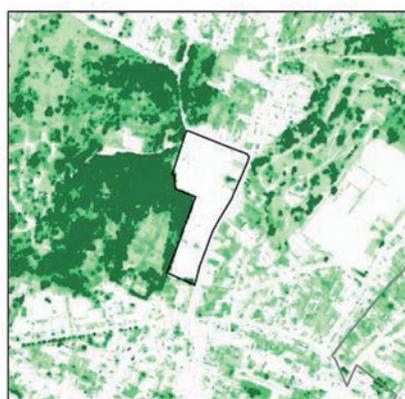
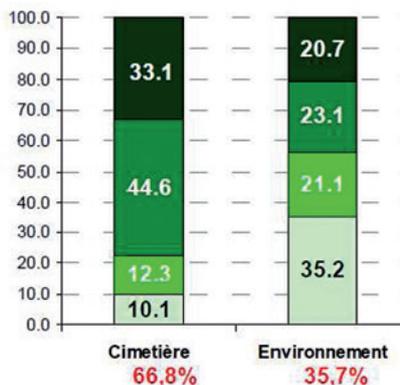
Replacés dans un contexte plus large les cimetières, davantage plantés, peuvent être des jalons dans des continuités écologiques à plus ou moins grandes échelles : groupes de parcs et jardins, proximité avec les grands corridors que sont les fleuves et rivières ou, plus souvent, les infrastructures routières et ferrées. Ces situations peuvent ainsi conduire à des stratégies de plantation et d'aménagement spécifiques des sols et des limites qui dépassent la seule vision de l'espace intérieur des allées et des divisions.

De même, les contraintes liées au sous-sol, particulièrement à la présence des nappes phréatiques, pourraient conduire à d'autres logiques d'aménagement (présence de l'eau en surface formant bassins ou limites) et à une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux. Ces contraintes peuvent devenir des qualités, c'est d'ailleurs en ce sens que le Syndicat intercommunal des Joncherolles envisage la gestion des eaux souterraines et

la place des bassins de rétention d'eau qui abritent une faune et une flore spécifiques qui méritent d'être inventoriées et préservées. L'eau, essentiellement pour des questions d'hygiène, est restée absente des réflexions dans l'aménagement des cimetières français. De nombreux exemples européens, anciens et contemporains, prouvent qu'il peut en être autrement.

À petite comme à grande échelle, un des enjeux fondamentaux pour que les cimetières participent à des continuités écologiques mais aussi sociales et culturelles est le traitement des limites. La généralisation de murs pleins, hauts et lisses, le plus souvent en béton sans qualité est un obstacle majeur qui devrait être dépassé. Les exemples de murs anciens conservés, de limites plantées et de grilles ou de hauteurs moins excessives (souvent plus de 2 m) sont encore trop rares... La réglementation en vigueur autorise des solutions différentes (grilles ou grillages d'1,5 m doublés de plantations). Pourtant, la gestion sécuritaire des lieux freine la mise en œuvre de ces clôtures.

**RÉPARTITION DU VÉGÉTAL DANS LES CIMETIÈRES ET LEUR ENVIRONNEMENT  
UN ENJEU POUR LE PAYSAGE ET LA BIODIVERSITÉ**



En mètres :  
 plus de 10  
 de 5 à 10  
 de 1 à 5  
 moins de 1  
 cimetière

Sources : APUR  
 Photo infrarouge MNE -  
 MNT - 2008 - (c) InterAtlas

Chaque graphique représente les hauteurs végétales dans le cimetière et son environnement.

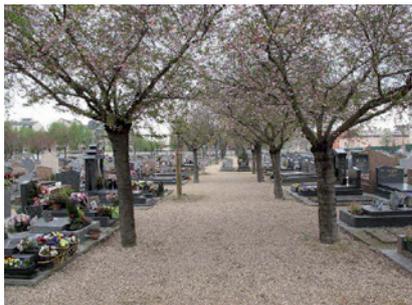
En rouge : la part de la surface plantée.

© Apur

## LA DIVERSITÉ DES SOLS ET DU PAYSAGE DES ALLÉES



Le Bourget



Créteil



Épinay-sur-Seine



Drancy

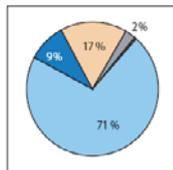


Levallois-Perret

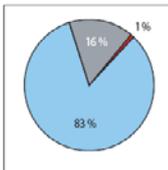


Issy-les-Moulineaux

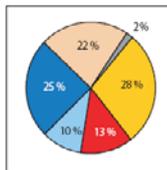
## LES MURS : UNE GRANDE HÉTÉROGÉNÉITÉ DE FORMES ET DE MATÉRIAUX



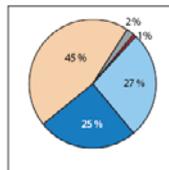
CHAMPIGNY-SUR-MARNE NOUVEAU DU CENTRE



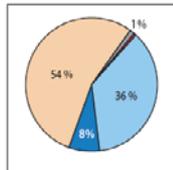
CHAMPIGNY-SUR-MARNE COEUILLY



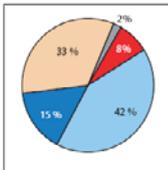
CRETEIL



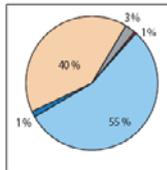
DRANCY



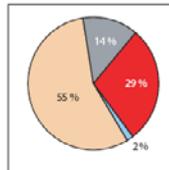
GENTILLY



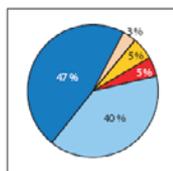
ISSY-LES-MOULINEAUX



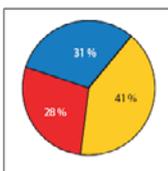
LE BOURGET



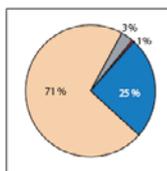
LEVALLOIS-PERRET



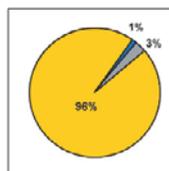
MONTREUIL ANCIEN



MONTREUIL NOUVEAU



MONTROUGE



NANTERRE DU PARC DU MONT-VALÉRIEN

Les cimetières intercommunaux sont indiqués en gras

grillage	mur en béton
grille	mur en pierre
palissade en bois	palissade en béton
palissade en béton	autres (bâti...)

Source : APUR - 2010



palissade en béton végétalisée



mur en pierre



mur rehaussé de grilles



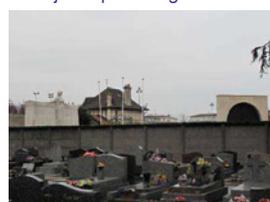
mur en béton



mur ajouré par des grilles



mur en béton ajouré



palissade en béton



haie végétale dense

## La nature et le patrimoine<sup>2</sup>

La prise en compte des attentes en matière de développement du végétal dans les cimetières est aussi à considérer sous l'angle du patrimoine funéraire. Le développement de la crémation a transformé les visions que l'on peut avoir des cimetières et aurait pu conduire en France à la réduction de leurs emprises.

Plus largement, la pauvreté de l'offre funéraire des cinquante dernières années conduit à se demander quelle sera la part accordée à la qualité architecturale et à la présence d'un patrimoine minéral et végétal qui tend à disparaître. Le cimetière central de Vienne témoigne à cet égard d'une belle diversité dans la gestion du patrimoine et des plantations, avec la présence d'une végétation foisonnante qui donne une poésie au paysage d'ensemble et contribue à la présence d'une faune et d'une flore très riches, très valorisées et protégées.

En France, la tradition lie la protection du patrimoine à celle des sites et, dans les cimetières en particulier, la notion de conservation de monuments « en contexte » est prépondérante. Le cimetière tente en effet de concilier trois composantes : équipement funéraire, lieu de mémoire et d'histoire contenant les traces visibles que sont les monuments et espace vert. Une stricte lecture fonctionnelle et matérielle de ces données pourrait réduire le travail de conservateur du patrimoine à celui d'aménageur, en réservant à la nature une seule fonction esthétique ou écologique, comme réservoir de biodiversité. Or, l'Histoire nous enseigne que la présence de la nature dans les cimetières présente également une autre dimension, plus philosophique, trouvant sa source dans les jardins funéraires du Siècle des Lumières. Dans cette vision plus intime, où le cimetière est aussi un lieu de méditation, dans un voyage intérieur vers le passé, le cycle de la nature offre l'expression même du passage du temps, liant en cela minéral et végétal.



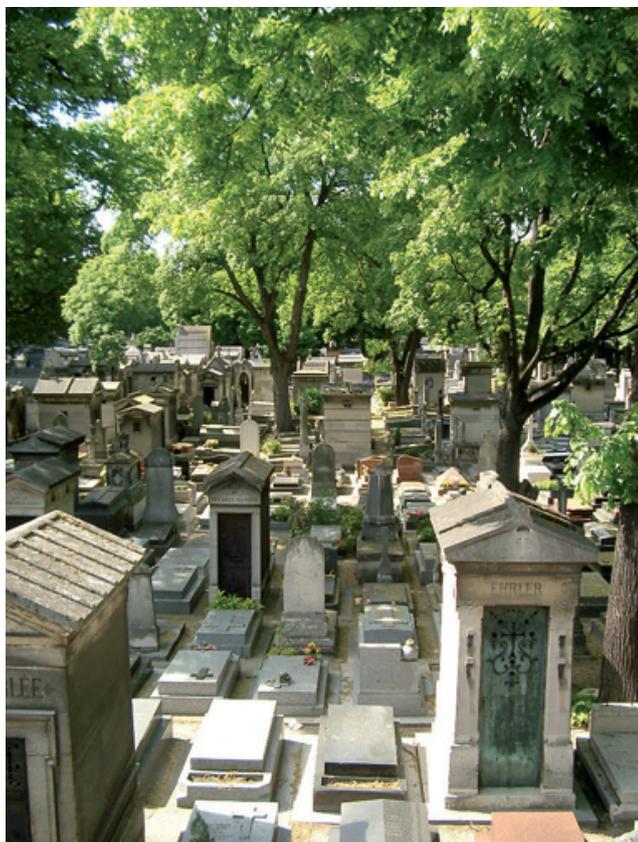
Cimetière de Vienne

© Crédits réservés



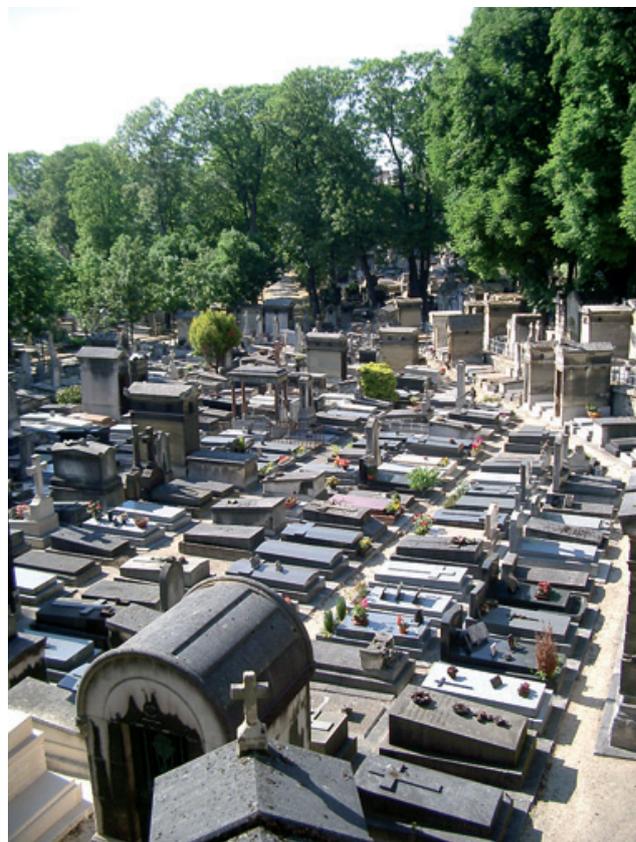
Cimetière de Vienne

© Crédits réservés



Cimetière de Montmartre

© Apur



Cimetière de Montmartre

© Apur

2 - par Guénola Groud, service des cimetières.

## QUELQUES EXEMPLES D'ALTÉRATION



© Mairie de Paris, Service des Cimetières



© Mairie de Paris, Service des Cimetières



© Mairie de Paris, Service des Cimetières



© Mairie de Paris, Service des Cimetières

Cette dimension sentimentale, prépondérante à l'époque romantique, reste d'ailleurs présente dans les motivations actuelles des visiteurs du Père-Lachaise qui usent volontiers d'un vocabulaire propre au sentiment (lieu « étrange ») pour évoquer leur visite et leur perception du rapport de l'architecture à la nature. L'enjeu est donc bien d'engager une conservation du paysage des cimetières qui respecte ces différentes composantes.

Du point de vue de la conservation de monuments majoritairement en pierre, le cimetière cumule presque tous les facteurs de dégradations (origine atmosphérique, contexte végétal, pollution, interventions inadaptées), la croissance et la proximité du végétal étant bien souvent la cause première des altérations. Les plus immédiatement visibles sont celles, d'ordre structurel, liées à la poussée de racines ou au développement de rejets végétaux en couverture

de monuments. Plus insidieusement, le développement non contrôlé de la végétation peut entraîner un excès d'humidité et favoriser d'autres altérations de la pierre, d'ordre mécanique ou chimique : dissolutions, désagréments, développement de micro-organismes (bactéries, algues, lichens ou mousses).

Cette situation complexe - la nature historiquement et philosophiquement constitutive du cimetière étant aussi un agent destructeur du patrimoine - conduit à engager une réflexion sur plusieurs plans. D'une part, il est tout à fait indispensable de mettre en place un certain nombre de « gestes » pour protéger et ralentir les phénomènes de dégradation du patrimoine, de façon préventive et curative : coupe de branches, créations de zones « tampons », entretiens réguliers des monuments, etc. D'autre part, il est nécessaire d'analyser plus finement et de hiérarchiser ces différentes causes d'altérations en fonction

de la rapidité de leurs conséquences. Cette étude devrait conduire à reconsidérer la notion même de « conservation du patrimoine » dans les cimetières, en acceptant un certain niveau d'usure et en intégrant, selon un degré à définir, les conséquences du passage du temps et de l'action de la nature.

Enfin, compte tenu de l'échelle même des cimetières et des volumes concernés, cette réflexion devrait également définir le bon niveau d'intervention, de l'unité à l'ensemble, de la tombe à son contexte de conservation et au paysage qui l'entoure. Ce travail devrait s'appuyer sur une connaissance historique des lieux et de leur évolution et solliciter des compétences différentes (historien, paysagiste, restaurateur, etc.). Seule cette approche globale, reposant sur un bilan de l'existant, peut permettre de définir un juste rapport du végétal et du minéral et corriger éventuellement des évolutions problématiques.

Au Père-Lachaise, certaines zones présentent en effet l'exemple d'évolutions mal contrôlées. Ainsi dans la 29<sup>e</sup> division, autour de la Stèle du Dragon, l'environnement des tombes était structuré par trois niveaux de végétation (haute, intermédiaire et basse) ce dont témoignent d'anciennes vues de ce secteur. Aujourd'hui, ce paysage s'est appauvri avec la disparition du niveau intermédiaire et l'appauvrissement des sols. Inversement, dans la 25<sup>e</sup> division, la végétation rampante a pris une telle place que bien des monuments (dont ceux de la famille de Balzac) sont réduits à l'état de vestiges, inaccessibles, voire totalement invisibles. Cette réserve de biodiversité fait là obstacle à la transmission de la mémoire. Il faut donc la construire autrement. L'allée principale du Père-Lachaise conduisant au monument aux morts de Bartholomé montre aujourd'hui un aspect absurde par l'inversion complète du rapport minéral/végétal puisque le développement non contrôlé de la végétation et des arbres ne permet plus de voir les monuments de cette perspective pourtant conçue au Second Empire comme une véritable « allée aux grands hommes ». L'excès d'humidité apporté par la végétation présente également d'importantes conséquences pour la conservation de la pierre puisque le monument aux morts, restauré il y a peu, est déjà largement envahi par les micro-organismes et les rejets végétaux, incrustés dans les joints.

Au même titre que le Père-Lachaise, le cimetière de Montmartre devrait également faire l'objet d'une attention particulière pour la qualité de son site. De magnifiques alignements montrent là que l'échelle des arbres peut aussi renforcer visuellement la monumentalité de perspectives créées par les sépultures elles-mêmes. Une réflexion est actuellement en cours en vue d'une meilleure protection réglementaire de ce cimetière.



Cimetière du Père-Lachaise, 29<sup>e</sup> division

© Musée Carnavalet, cabinet des arts graphiques



Cimetière du Père-Lachaise, 29<sup>e</sup> division

© Mairie de Paris, Service des Cimetières



Cimetière du Père-Lachaise, 25<sup>e</sup> division

© Mairie de Paris, Service des Cimetières



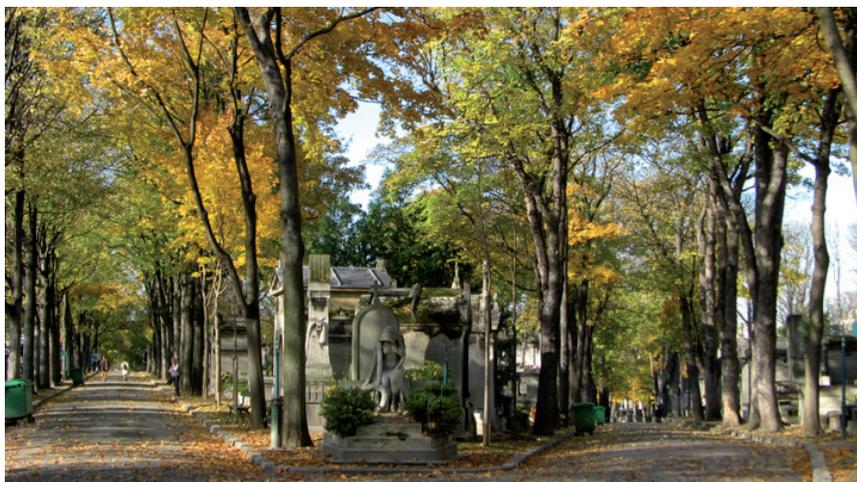
Paris (20<sup>e</sup>). Allée du cimetière du Père-Lachaise

© Neurdein/Roger-Viollet



Allée principale du cimetière du Père-Lachaise

© Mairie de Paris, Service des Cimetières



Cimetière de Montmartre

© Mairie de Paris, Service des Cimetières

## L'arbre et le cimetière<sup>3</sup>

La coexistence de la nature et des monuments n'est pas sans poser problème. C'est particulièrement le cas des arbres soumis aux vents violents (1999, 2007...) et dont la chute cause très vite des dégâts considérables. De même l'entretien de ces arbres ne peut jamais se faire dans des conditions optimales, surtout dans les cimetières intra-muros.

L'évolution des cimetières en France, lisible dans les extensions du cimetière du Père-Lachaise, a conduit à une organisation géométrique et administrative des espaces. Néanmoins, les cimetières de la Ville de Paris ont toujours maintenu une trame végétale et surtout arboricole remarquable qui accompagnait cette nouvelle structuration de l'espace. Ce sont des dizaines de kilomètres d'allées plantées d'essence différentes.

Avec un peu plus de 30 000 arbres, les cimetières parisiens (intra et extra muros) représentent un peu moins de 20 % de l'ensemble des arbres de Paris (hors bois). Cette part est comparable à celle des parcs et jardins de la capitale où dominent en fait les arbres d'alignement (plus de 50 %). En revanche, les arbres des cimetières font l'objet de

moins d'abattages sanitaires. Leur plus faible mortalité est due à deux raisons : qu'ils soient en alignement ou dans les divisions, ils sont dans un environnement protégé donc moins soumis aux chocs. En outre, dans plusieurs cas, ce patrimoine est relativement jeune (Pantin et Thiais sont assez récents). Les cimetières parisiens ont fait l'objet du premier plan de gestion arboricole de la Ville à se pencher sur un ensemble de sites (19 cimetières sur 20, le Père-Lachaise étant traité en partie à part). En dix ans (de 1988 à 1997) une dizaine de milliers d'arbres d'alignement ont été replantés, soit un tiers de la totalité des arbres. La méthode a consisté à renouveler des tronçons entiers en espaçant les arbres en fonction des essences des allées (Sophoras, frênes, acacias, ormes...), ce qui n'était pas toujours le cas avant et ce qui évite à termes des élagages préjudiciables pour le végétal et coûteux pour la collectivité. Au bout de quinze ans, on ne distingue plus ces nouvelles plantations qui participent pleinement à la fonction paysagère monumentale qu'elles doivent assumer. L'abattage des vieux arbres avait été traumatisant, mais le temps a fait son œuvre.

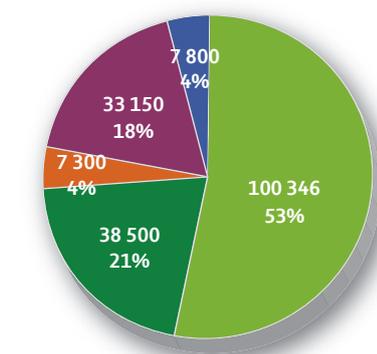
Pour le Père-Lachaise, le plan de gestion, qui n'est pas encore passé en

Commission des Sites, se concentre sur deux types de patrimoine arboré : les arbres d'alignement et les arbres dans les divisions. Pour ces derniers, et cela ne concerne pas que le Père-Lachaise, l'évolution des sépultures pose problème puisque beaucoup de ces arbres sont issus d'une régénération naturelle (érables, frênes). D'autres arbres ont été plantés par les concessionnaires (houx), la fragilité des sépultures favorisant leur développement. Avec les tombes en granit et leurs solides caveaux, ces situations de développements naturels sont plus rares. On ne peut donc pas prétendre retrouver le même paysage, mais plutôt en rechercher l'esprit. Cette nouvelle démarche pourrait permettre de réduire les contentieux, surtout lorsqu'il s'agit de monuments historiques (si l'arbre n'était pas là avant le monument, il faut payer les dégâts éventuels...).

Deux types d'élagages sont pratiqués. Un rattrapage de tailles anciennes (élagage radical dit en Totem, antérieurs aux années 80) qui ont été laissées en forme libre et peuvent créer des points mécaniquement faibles ; des tailles en plateau-rideau, qu'il était prévu d'abandonner mais qui ne peuvent pas complètement l'être, toujours pour des risques mécaniques. Comme pour un paquebot, la taille d'un arbre ne peut pas changer de cap sur un temps trop court. Les nouvelles plantations, dans la mesure où les espacements sont ajustés aux essences, ne devraient plus nécessiter autant de taille. Seul le rideau, côté tombes, est traité systématiquement pour prévenir les contentieux liés aux chutes de branches. En revanche, les arbres continueront à faire des feuilles qui tomberont et saliront les tombes.

Ce patrimoine arboricole, protégé, ne pouvant guère être étendu, ce sont essentiellement les trottoirs des allées, toujours plus engazonnés et bordés de haies, et surtout l'intérieur des divisions qui permettent d'étendre la présence de la nature. Les nouveaux arbres et arbustes y sont choisis pour leur développement racinaire et leur capacité à créer dans de bonnes conditions un équilibre entre minéral et végétal.

### RÉPARTITION DES ARBRES PARISIENS



- arbres d'alignement
- arbres des écoles et des crèches
- arbres du périphérique
- arbres des jardins
- arbres des cimetières

### LES TYPES D'ÉLAGAGES



Vieux plateaux - rideaux



Forme « libre » avec rideaux côté tombes

3 - par Louis Marie Paquet, Service de l'arbre et du bois.

À Paris, les cimetières sont donc considérés comme des points d'appui essentiels de la biodiversité urbaine et comme des espaces publics de qualité. Mais face à la diversité des publics pratiquant les cimetières, la priorité reste le confort d'accès des concessionnaires. Le renforcement du végétal et des sols perméables doit être compatible avec les attentes de ces usagers, essentiellement des personnes âgées.

## Développement durable, biodiversité et aménagement L'exemple du cimetière de Courbevoie<sup>4</sup>

Réaménagé à partir de 2005, le cimetière de Courbevoie est, avec un peu plus de 6 ha, le plus grand espace vert public d'une ville très urbanisée (85 000 hab. pour 416 ha). Situé dans le quartier du Faubourg de l'Arche (36 ha composés d'immeubles de R+10 à R+12, accueillant 13 000 habitants et 17 000 salariés), il est proche des opérations d'urbanisme de La Défense. Pour son réaménagement, le choix politique a été d'en faire un lieu de respect de la mémoire, la symbolique du végétal devant jouer un rôle essentiel (changement d'image, retour de la vie au printemps...). La démarche s'inscrit aussi dans le projet de développement durable, engagé dans la commune dès 2003, à partir d'une charte de l'environnement puis d'un Agenda 21. C'est un projet ambitieux, qui a exploré les techniques paysagères les plus avancées, et un choix fort pour la commune (coût : 3 millions d'euros HT).

Un partenariat à long terme a été construit entre l'équipe communale (pilotée par Jacques Macret) et l'équipe de maîtrise d'œuvre Sol Paysage (Xavier Marié). Il s'agissait d'intégrer aux questions esthétiques (re-calibrage des gabarits de voirie) les problématiques d'ingénierie environnementale. L'ensemble s'est déroulé en quatre phases (création des allées

et du mobilier, plantation, parachèvement (saison 2006), confortement (saisons 2007-2009)). La démarche globale de projet et son inscription dans le temps ont permis d'intégrer les enjeux environnementaux liés aux nuisances de chantier, au transport et à la valorisation des matériaux, à la valorisation des eaux de pluies (infiltration), à la biodiversité, puis à mettre en place l'objectif zéro pesticide depuis 2010 dans le cadre du marché d'entretien. Après livraison de l'ouvrage, un dossier de consultation pour un marché de travaux d'entretien a été élaboré par le maître d'œuvre (mission complémentaire). L'entretien est donc aujourd'hui assuré par une entreprise privée sous contrat annuel reconductible.

Le projet est parti du sol, considéré comme support de vie et comme ressource. Le diagnostic de sol a fait partie de la mission de maîtrise d'œuvre. Elle constitue un module d'étude préliminaire. Cette meilleure connaissance a permis d'avoir 40 essences adaptées au sol existant encaissant et aux tranchées continues de sols reconstitués destinées aux plantations (limons de lavage de betteraves et compost de déchets verts de proximité, donc aucune terre végétale importée des champs). Cette diversité végétale est aussi adaptée au climat et au régime hydrique. Coté

concession uniquement, les caveaux sont protégés des tranchées fertiles de plantation par un film de protection anti-racinaire. Il s'agit de conduire les racines tout en favorisant la continuité de leur développement y compris sous les allées pavées. Le mélange terre pierre permet de répondre aux sollicitations mécaniques des voies. 680 arbres, pour 12 000 concessions, ont été plantés (soit 1 arbre pour 17,6 concessions, ou encore 100 arbres par hectares de cimetière).

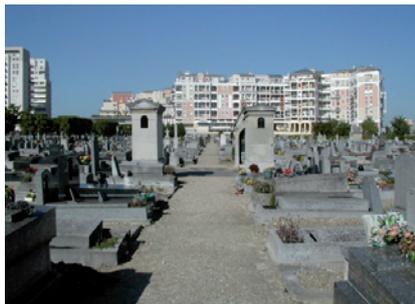
Les allées de 4,50 m ont été réduites à 2,50 m, 2 m étant réservés aux plantations, soit un mètre de part et d'autre. Elles ont une mono-pente qui conduit l'eau pluviale de ruissellement vers les tranchées plantées. Elles n'ont ni caniveaux, ni conduites, les rares excès d'eau liées à des intensités de pluie exceptionnelles (occurrences décennales) partent vers des grilles avaloirs raccordées à la couche d'infiltration disposée sous les arbres, dans le dispositif de sols fertiles reconstitués.

À la différence des cimetières parisiens, les plantations sont mixtes en essences et en hauteurs. 38 cèdres donnent une échelle au site et prolongent ceux plantés par le paysagiste Gilles Clément dans le cimetière de Neuilly, derrière l'Arche de La Défense.



Cimetière de Courbevoie

4 - par Jacques Macret, Mairie de Courbevoie et Xavier Marié, Agence Sol Paysages.



Cimetière de Courbevoie, état initial, 2004

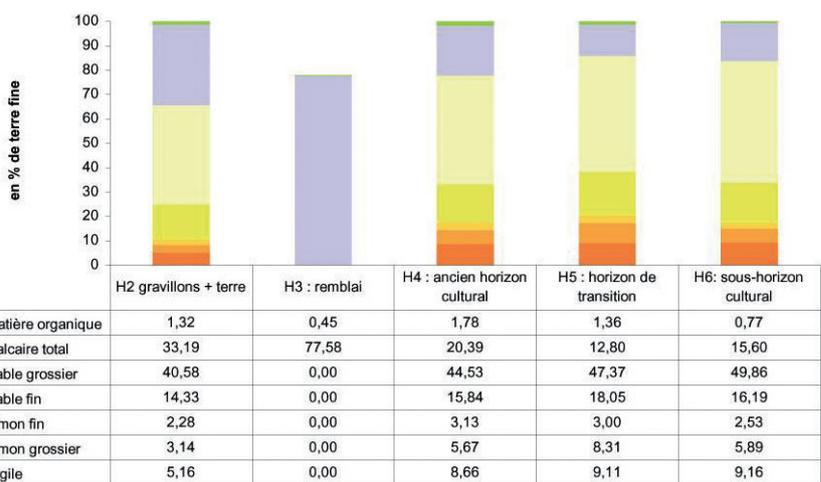


Cimetière de Courbevoie, automne 2010

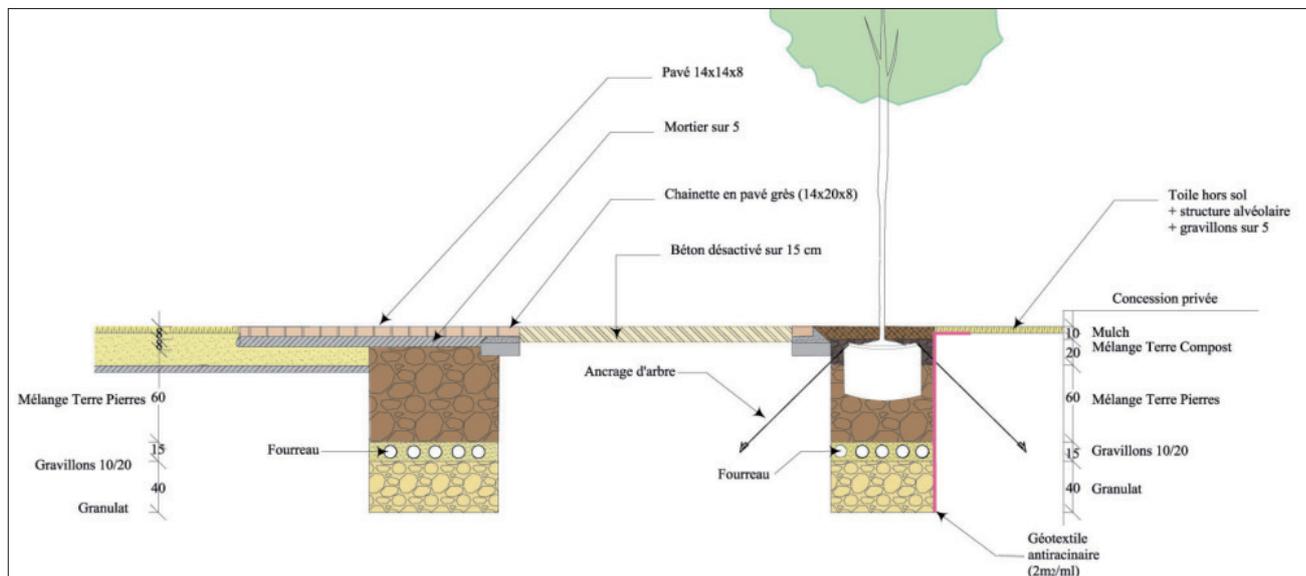


Le sol existant ressource de matériaux fertiles

Les ifs s'inspirent de ceux du vieux cimetière de Saint-Germain-en-Laye. Les essences caduques, comme les chênes verts, renvoient à des choix d'ambiances et à la nature des sols (calcaire, profond, filtrant, secs en été, non hydromorphes), d'autres sont plus typiques (prunus avium, malus, charme...). Pour les couvre-sol on trouve notamment des géraniums macrorrhizum spessart. L'intérieur des divisions a également fait l'objet de plantations soit sur ces emprises réservées à l'aménagement paysager à moyen terme (dites « gelées »), soit sur des emprises en attente de sépulture (buis qui pourront être déplacés). Pour mémoire, l'avant-projet de 2005, validé, prévoyait uniquement 680 charmes fastigiés sur tige.



Répartition de la nature des sols - Extrait du diagnostic agro-pédologique



Redimensionnement des allées principales : coupes des tranchées continues de sols fertiles et infiltrants

Le chantier a nécessité une véritable technologie pédologique et une organisation adéquate puisqu'il couvrait l'ensemble d'un site qui devait rester en service (référé préventif tombe par tombe). La pollution du sol a été étudiée, confirmant l'utilisation pendant les années antérieures du Diuron (herbicide rémanent) pour l'entretien des allées. Le glyphosate, plus filtrant, n'a pas été retrouvé malgré son utilisation sur ce site. En revanche, l'étude n'a pas porté sur les aires de sépulture ni sur le formol, le glycol et le phénol utilisés notamment pour la conservation des corps. L'étude des sols par strates a aussi permis de retrouver des spots de pollution de métaux lourds liés à une

ancienne occupation industrielle sur les secteurs de développement du cimetière les plus récents.

En termes de gestion, l'objectif était de passer d'un entretien de cantonnier à un entretien de jardinier en imposant à l'entreprise paysagiste privée retenue dans le marché d'entretien de travailler avec une entreprise d'insertion (pour le désherbage manuel). Elle peut ainsi garantir au prix du marché à son obligation de résultats (tous les 15 jours une évaluation pondère la rémunération). L'obtention du résultat sans utiliser de biocides lui permet d'obtenir une majoration de sa rémunération de base (« bonus écologique »).

## Cimetières et biodiversité<sup>5</sup>

Les cimetières parisiens feront partie de la future trame verte de Paris et de la région parisienne, notamment dans le cadre du schéma régional de cohérence écologique. Leur patrimoine est donc rapproché des parcs, des jardins et des bois. Depuis 2006, la DEVE et le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) ont identifié 1 600 espèces animales sauvages, près de 900 espèces de champignons et 1 200 espèces végétales sauvages ou naturalisées dans le département de Paris. Les 20 cimetières parisiens (422 ha) répartis dans Paris (14 cimetières, 92 ha) et hors Paris (6 cimetières, 330 ha) agissent au cœur des corridors écologiques comme de véritables réservoirs de biodiversité sauvage, qu'il convient de valoriser.

Comme pour le milieu urbain (macro-milieu), le cimetière est divisé en micro-milieux qui abritent différentes espèces animales et végétales : zones boisées, pelouses, massifs arbustifs, allées non recouvertes, allées pavées, tombes et monuments, bacs et jardinières. Les inventaires conduits de 1988 à 2003 ont ainsi permis d'identifier 310 espèces autochtones (265 espèces, 85 %) ou naturalisées (espèces d'origine exotique qui se sont adaptées : 45 espèces, 15 %). Deux espèces protégées régionales

existent : l'orpin de Bologne (un sédum) et la renoncule à petites fleurs (également présente sur la petite ceinture du 15<sup>e</sup> arrondissement).

Concernant la faune, la présence des oiseaux, notamment des rapaces, est aussi emblématique (faucon crécerelle, commun sur Paris, chouette hulotte, épervier d'Europe). Plus de 50 espèces d'oiseaux ont été observées sur site (rouge-gorge, merle noir, troglodyte mignon, pic épeiche, pic-vert, pie bavarde déclassée depuis 6 à 7 ans par la corneille noire, pigeons - de ville, ramier et colombin). Parmi les mammifères communs à Paris signalons la fouine et le renard (une centaine sur le département), deux espèces de rats, des hérissons et les chauves souris (10 espèces à Paris). 500 chats errants (chats harets) peuplent les jardins et cimetières mais posent des problèmes lorsqu'ils côtoient les populations de lézards des murailles (16 populations dans Paris, protégés au niveau national). Concernant les insectes, des espèces emblématiques ont été observées (le lucane cerf-volant, la cétoine dorée, le moineau des roses). Au Père-Lachaise, pas moins de 264 espèces d'insectes coléoptères et cuirassés (coccinelles, scarabées, etc.) ont été recensées au moyen d'un piège lumineux à rayon ultraviolet.

Les travaux menés par le Conservatoire botanique national du Bassin parisien dans le cadre des projets PIRVE sur les espaces de naturalité en ville, mené par Raymond Baudoin avec le LADYSS et Marianne Cohen et dans le cadre de l'ANR Trame verte ont permis de préciser les données sur la végétation urbaine naturelle (non plantée ou cultivée) à partir de la base de données Flora (inventaire de la flore sur le territoire d'agrément du Conservatoire botanique). Sur près d'un millier de relevés réalisés, 31 ont porté sur 15 cimetières (dont 7 pour le Père-Lachaise). Avec 388 espèces, soit 42 % des espèces trouvées dans Paris, la richesse spécifique des cimetières composée d'une vingtaine d'espèces est clairement apparue. Il s'agit majoritairement de plantes thermophiles, calcicoles, adventices ou des plantes issues de culture. On compte en moyenne une centaine d'espèces par site (hors Père-Lachaise qui en compte plus de 300).

Le rapprochement du nombre d'espèces par arrondissement du nombre d'espèces par cimetière fait ressortir une richesse supérieure des cimetières du 14<sup>e</sup> arrondissement, avec Montparnasse et Montrouge, et une richesse spécifique du 20<sup>e</sup> arrondissement apportée par le Père-Lachaise.



La chouette hulotte



La corneille noire



Le Lucane cerf-volant (*Lucanus cervus*), adulte mâle



La Cétoine dorée (*Cetonia aurata*), adulte

Les Batignolles et Montmartre apportent aussi beaucoup de diversité spécifique. En revanche pour Grenelle et Passy-Auteuil la richesse supplémentaire du 16<sup>e</sup> est due au bois de Boulogne.

Concernant la fréquence des espèces rencontrées dans et hors des cimetières, en fonction de cinq classes (les trottoirs, les bois, les parcs et jardins, le bord des eaux et, les plus riches, les friches), il ressort qu'un seul cimetière est rapproché des bois (cas exceptionnel de

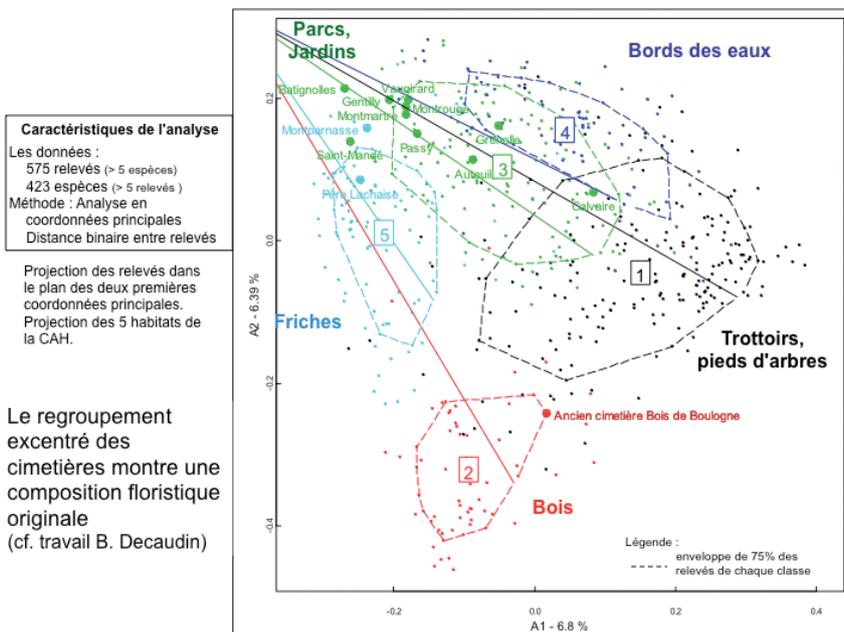
l'ancien cimetière du bois de Boulogne), deux cimetières (Montparnasse et le Père-Lachaise) sont associés aux friches, tous les autres sont associés aux parcs et jardins. En caractérisant cette typologie on peut remarquer que les friches sont composées de fourrés, de bois, d'ourlets, de lianes et de matorrals, c'est-à-dire d'une végétation buissonnante méditerranéenne. Si les cimetières peuvent participer au refroidissement climatique, ils sont donc aussi à considérer comme des espaces chauds, ouverts et protégés

avec un substrat calcaire. Une analyse factorielle des correspondances permet de préciser la place des cimetières par rapport aux cinq types d'habitat. Il apparaît que les cimetières s'échappent un peu des types auxquels ils sont rattachés (friches et parcs et jardins). Ce regroupement excentré des cimetières montre qu'ils ont une co-condition floristique originale, ce qu'avait mis en évidence le travail de master 2 de Barbara Decaudin.

En individualisant chacun des relevés faits dans les cimetières et en les rapprochant des cinq classes il apparaît que la majorité reste dans la classe des parcs et jardins, mais les cimetières du Calvaire, de Montmartre et de Montrouge-Passy se placent dans la classe trottoirs et pieds d'arbres. Celui des Batignolles se place parmi les friches. Mais, un même cimetière présente des habitats floristiques différents. Ainsi, à Passy comme à Montmartre, un relevé peut se retrouver en classe pieds d'arbres et un autre en classe parcs et jardins. Pour les Batignolles on relève les classes friches et parcs et jardins. Enfin, le Père-Lachaise apparaît comme un milieu très hétérogène.

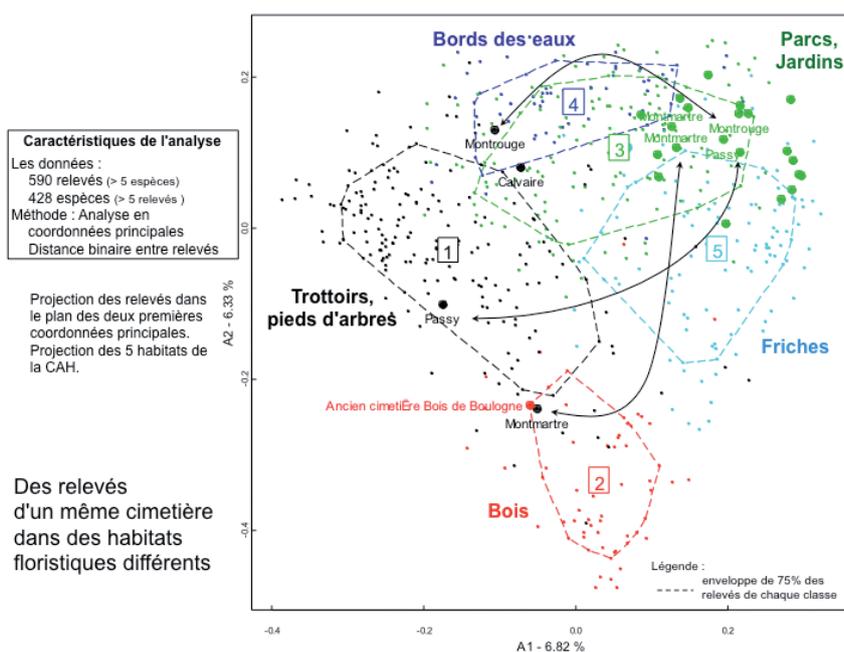
Pour la composition floristique des cimetières 75 espèces les plus fréquentes ont été repérées, elles sont pour la plupart ordinaires et attendues (érable sycomore, pâturin annuel, pissenlit...). Il s'agit majoritairement d'espèces indigènes ou naturalisées, des plantes à rosettes (hémicryptophytes) et des plantes annuelles. Asterales, lamiales, poales, caryophyllales... sont les ordres systématiques les plus représentés.

Globalement associés aux parcs et jardins par leur végétation, les cimetières enrichissent une biodiversité végétale urbaine. Leurs milieux ne sont pas homogènes et montrent des compositions floristiques originales regroupant des espèces fréquentes, mais aussi des espèces rares.



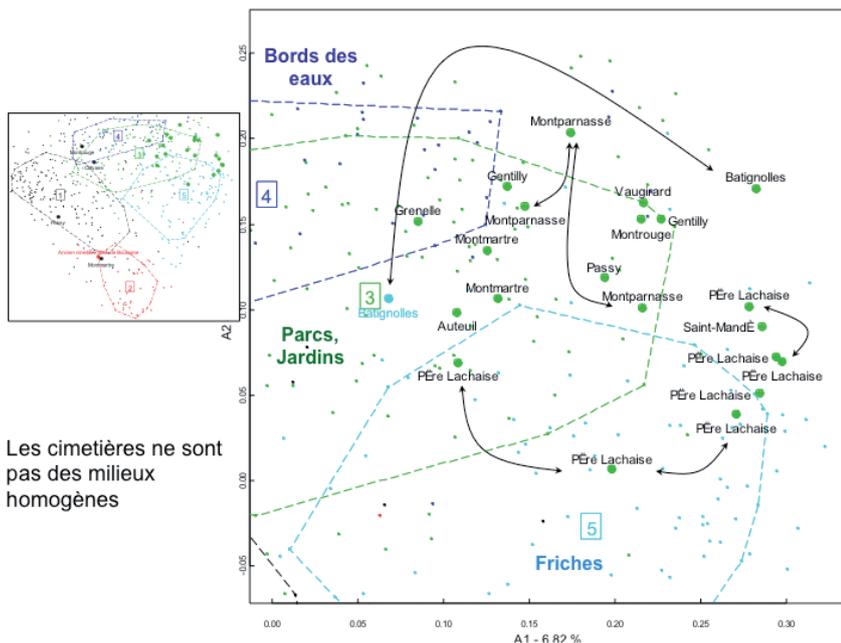
© Raymond Baudoin, MNHN

Place des cimetières dans la végétation parisienne - Proximités floristiques



© Raymond Baudoin, MNHN

Place des relevés de chaque cimetière dans la végétation parisienne - Proximités floristiques des relevés



Les cimetières ne sont pas des milieux homogènes

© Raymond Baudoin, MNHN

Place des relevés de chaque cimetière dans la végétation parisienne - Proximités floristiques des relevés, détail de la carte précédente

## L'épreuve du zéro-phyto<sup>6</sup>

Bastions de résistance à la gestion différenciée à l'instar des terrains de sport, les cimetières sont désormais placés à l'épreuve du « zéro-phyto », selon la formule consacrée dans le monde de la fonction publique territoriale. L'expression est profondément ambiguë, car ce qui se joue aujourd'hui avec l'abandon progressif de l'usage des produits herbicides et fongicides, c'est une manifestation explosive de la flore spontanée, jusqu'alors méticuleusement contrôlée dans ces territoires où la question de la propreté est particulièrement sensible, le modèle de nature hygiénique particulièrement rigide. Il faudrait donc parler d'un choix de gestion en « zéro pesticide » entraînant une situation de « maxi phyto » !

Cette situation de profonde mutation du rapport à la nature appelle l'analyse. Comment les services techniques en charge de l'entretien (en régie directe et en prestations de service) font-ils face

au surgissement du sauvage, quelles sont les attitudes et les stratégies techniques développées ? Comment les usagers réagissent-ils ? Il importe également de replacer les faits dans une perspective historique. Très récents au regard d'autres pays européens (le Danemark notamment), l'adoption du zéro pesticide et ses effets de verdissement spontané constituent un retour à la situation antérieure au matraquage chimique, adopté dans les années 1960. Au temps des moyens mécaniques, les cimetières étaient en plus accueillants pour la vie sauvage, petites flores et faunes ordinaires.

Cette approche ethnoécologique est développée dans le cadre d'un groupe interdisciplinaire du Muséum national d'histoire naturelle, associant l'ethnologie (UMR 7206 du CNRS, Eco-Anthropologie et Etnobiologie, département Hommes-Natures-Société du muséum) et l'écologie (UMR 5173 du CNRS, Conservation des espèces restauration et suivi des populations, département Écologie et gestion de la

biodiversité). En ce qui concerne l'ethnologie, la recherche a été initiée à l'occasion du colloque européen organisé par l'Association des ingénieurs territoriaux de France (AITF), le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) et la Ville de Versailles : « Les villes-nature vers le zéro pesticide : cohérences territoriales, paysagères et sociales » (16 et 17 décembre 2010). Un travail de terrain a alors été lancé, en collaboration avec Cathy Biass-Morin, responsable du service des espaces verts de la Ville de Versailles. L'étude a porté sur deux municipalités pionnières en région parisienne, Versailles et Gennevilliers.

La gestion « zéro pesticide » appliquée aux cimetières interfère avec une autre politique axée sur deux formes de patrimoines, le paysage bâti et végétal d'une part, la biodiversité d'autre part. Les gestionnaires conçoivent désormais les cimetières comme plurifonctionnels : ces lieux de pratiques funéraires diversifiées (inhumations et incinération) pourraient devenir des parcs de qualité et des relais de biodiversité, dans le dispositif urbain et péri-urbain des continuités écologiques. Il s'agit d'une redéfinition des usages sociaux des cimetières, du statut et de l'image de ces territoires.

L'une des premières leçons de la recherche entreprise est la faible articulation entre ces deux politiques. On pourrait en effet concevoir que le « maxi phyto » soit corrélé à la biodiversité. Mais le modèle d'une nature cantonnée et maîtrisée résiste, et la question de la biodiversité est encore manifestement trop rhétorique. Pour remplacer un système technique simple mais jugé aujourd'hui dangereux (l'usage de produits chimiques), les équipes d'espaces verts et les entreprises qui leur sont liées font preuve d'une grande inventivité technique, en termes de stratégies (tonte,

enherbement, plaques de sédum...) et d'outils (pour le désherbage thermique ou manuel...). Le rapport au sauvage qui resurgit est vigoureusement « domesticoire ». Dans l'urgence de réguler les dynamiques spontanées, il s'exprime d'abord par le geste technique, au cœur de l'identité professionnelle. La familiarité nouvelle avec un vivant libéré se manifeste aussi, mais bien plus discrètement, par une connaissance (si ce n'est une reconnaissance) du petit monde végétal ordinaire, qui passe par la nomination. L'hypothèse formulée ici est qu'un savoir naturaliste se reconstruit, dans le côtoiement – et la lutte ! – quotidiens. Des questionnaires aux usagers, de nouvelles représentations de la nature, plus complexes car hybridées, moins structurées par le modèle du propre et du figé, sont sans doute en construction. L'enjeu des recherches en sciences sociales sur le vivant ordinaire qui sont en cours, dans les cimetières et dans d'autres espaces publics, est de comprendre cette complexité mouvante.

## Nature et cimetière, un enjeu de société<sup>7</sup>

Pierre Nora a dit que s'il y a des lieux de mémoire, c'est qu'il n'y a plus de milieux de mémoire. La mémoire des morts est ainsi devenue résiduelle à des espaces réservés qui servent (parmi d'autres) à enfermer le souvenir et à l'entretenir à huis clos ; à le surveiller et le contenir, pour paraphraser Michel Foucault. Avec le décret impérial de 1804, le cimetière devient un enjeu politique et social ; une affaire publique et de laïcité ; le recensement des décès est soustrait à la gestion paroissiale ; le deuil devient un usage ostentatoire<sup>8</sup> ; et la mémoire, collectivisée, un bien matériel commun. Il ne s'agit pas seulement d'une question d'hygiène, si importante soit-elle. Il y

a aussi un enjeu idéologique, qui voit le culte des tombeaux, comme le deuil, déborder les injonctions de l'Église et se développer en marge.

Les cimetières qui existent sont les cimetières qui ont été acceptés par la société. Même si les translations ont parfois suscité des révoltes de la population, admises au final, elles expriment une étape de l'évolution des mentalités, et les extensions pareillement. Ainsi le plateau de Charonne au Père-Lachaise est l'un des premiers « Manhattan » du genre, un espace fonctionnel orthonormé excluant l'égaré, contrairement à la partie romantique du cimetière sur la colline de Ménilmontant, espace verdoyant de détours voués à la flânerie. Cette ultime extension « à quadrillage urbain » doublera la superficie du site dans la seconde moitié du XIXe siècle, dans un contexte - ce n'est pas un hasard - de forte urbanisation...

La réflexion sur les cimetières reste, de nos jours comme jadis, le reflet de notre société : de ses mentalités, usages et sensibilités. Ne pas oublier que cette réflexion s'inscrit aujourd'hui dans le vaste syndrome de la phobie de la mort, dont l'un des symptômes majeurs est le projet d'une nature protégée. Dans ce contexte, le désir de nature correspond à ce qu'est pour nous la nature. Un désir, pour faire court, qui consiste à combattre le tas de fumier devant la porte de la ferme (la décomposition) et à se tourner vers le modèle du village suisse (aseptisé). C'est-à-dire vers une certaine image de la nature, invention culturelle<sup>9</sup> et concept qui n'existent pas dans toutes les langues et toutes les cultures. Dans certaines sociétés, s'il y a comme ailleurs des lieux pour les hommes et des lieux sans hommes, ces derniers, qui peuvent être sacrés, interdits, maudits, craints ou inconnus, ne sont pas pour autant déclarés

ou conçus comme des lieux naturels par opposition aux précédents.

Le désir de nature, c'est le désir d'une image qui correspond à ce qu'est pour nous la nature. Ici, le relativisme s'impose. Par exemple, il y a un monument type en Autriche, que l'on retrouve dans les cimetières de Vienne, d'Innsbruck ou de Salzbourg, selon lequel cette image est la roche, le rocher. Dans ce pays montagneux, la nature ce n'est pas tant le végétal que le minéral. Un mort en montagne est représenté par un cœur en marbre rose déposé dans le renfoncement d'un rocher, monument figurant le lieu escarpé du drame avec un petit piolet accroché qui a valeur de croix. Il n'y a pas de fleur. L'expression de la nature ne passe donc pas à tout coup par la végétalisation. En revanche, les Anglais, crématistes de longue date, ont monumentalisé le végétal en faisant du rosier national un signe funéraire emblématique rituellement planté sur le lieu de dispersion des cendres.

Les enquêtes de l'Observatoire du Tourisme ont permis de préciser ce que les vacanciers français entendent par « nature ». Celle-ci n'est pas (ou plus) la campagne, dont la valeur est avant tout à leurs yeux le silence et le vide, mais la montagne et le littoral, bien que ce dernier espace soit très artificialisé. Quant aux cimetières, le désir de nature qui s'y loge renvoie à un fait de société, dans le sens où, comme le disait l'anthropologue Roger Bastide, les vivants se servent de leurs morts comme d'un langage. À travers le sort qui est réservé à nos défunts se tient un discours. Qu'exprime-t-il ? Hier, le déni. Le souvenir. Le chagrin. L'ostentation... Et maintenant ? Serait-ce le souhait de ce que pourrait être la société idéale, embellie comme un jardin ?

Dans le cadre du cimetière, il n'y a pas de nature, si ce n'est sous une forme métonymique, fragmentaire, dispersée et indicielle. Pour cerner les enjeux de

7 - par Jean-Didier Urbain, Université Paris Descartes/Sorbonne

8 - Philippe Ariès (1975), *Essais sur l'histoire de la mort en Occident*, Paris, Le Seuil – p.52.

9 - Serge Moscovici (1968), *Essai sur l'histoire humaine de la nature*, Paris, Éd. Flammarion.

société autour du cimetière, il faudrait s'interroger sur les causes de sa sanctuarisation contemporaine, de sa réification, de sa patrimonialisation et par conséquent de sa revalorisation par le végétal. Ainsi, en plantant des arbres dans ce Manhattan funéraire s'opère le brouillage paysager d'un ordre d'écriture de l'espace non arboré à l'origine. Ici s'opère une déformation. La translation sémantique d'un modèle culturel d'organisation du territoire. Au nom de quoi ? Dans quel but ? En un lieu où se joue la relation à la mort, mais aussi à la mémoire individuelle et collective, il s'agit de savoir ce que signifie cette volonté de valoriser, d'esthétiser, de redonner du sens...

Ce cimetière est un lieu déterminé par une culture physique de la trace. Il est né du projet d'individualiser et de sédentariser la présence des morts. Mais avec la crémation, les morts, devenus diffus ou nomades, ce système de mémorisation matérielle est perturbé. Le désir de nature peut alors être utilisé s'il contribue à restaurer ce cimetière comme une « oasis » mémorielle à même de recristalliser un intérêt pour ce lieu ; à même de l'agréger à nouveau à une conscience collective réactivée par le biais de ce désir. Toutefois il ne faut pas être dupe et considérer que la mise en avant de la biodiversité, de la faune et de

la flore du lieu, expose au risque d'une illusion ou d'un malentendu : celui de faire du cimetière un zoo et un herbier à ciel ouvert, une « réserve naturelle » conservant tout sauf la pensée de l'histoire. De ce point de vue, le Jardin des Plantes préfigure déjà l'exemple d'un cimetière oublié !

Un triangle implicite relie le cimetière, le désir de nature et la ville. Par le biais du tourisme, on peut observer le rapatriement en ville de pratiques de nature et de plein air (bicyclette, pique-nique, randonnées, varappe...). Les guides se multiplient pour faire des habitants des touristes dans leur propre ville. C'est une politique de réappropriation de la ville par les indigènes. Et le cimetière est pris dans cette tendance. Sa valorisation doit donc aussi se penser dans ce mouvement. Dans les cimetières, il n'y a pas que le concessionnaire, qui paie ; et le visiteur, qui se rend sur le tombeau de famille. Il y a aussi un public, qui participe de la vie culturelle de la cité, si bien que les cortèges de touristes en viennent à croiser les cortèges de funérailles. Le cimetière doit également être pensé dans ce contexte global comme répondant à un désir collectif dont l'idée de nature est l'un des objets.

Les attentes en matière de nature sont aussi à considérer sur le temps long

d'une tradition du pittoresque qui vient essentiellement du protestantisme<sup>10</sup>. L'influence est telle que certains sociologues, comme Jean Viard, font l'hypothèse que notre société, via l'écologisme, le goût du paysage et de la nature, est en cours de « protestantisation »<sup>11</sup>. Aujourd'hui, ce sont les Anglais et les Australiens qui vont le plus loin dans l'expérimentation sur les cimetières plantés, puisque les monuments individuels tendent à ne plus exister et que l'emplacement de la sépulture privée peut être marqué par un arbre ou une puce localisable par GPS. Mais dans tous les cas, il existe toujours des codes auxquels chacun se conforme. Cela s'observe aussi bien dans l'évolution des usages confessionnels (par exemple les tombes musulmanes tendent à s'occidentaliser, la fête de la Toussaint est concurrencée par des fêtes familiales et la fête de Noël a conduit à l'introduction de pratiques « païennes » inédites il y a peu encore) que dans la conservation d'usages anciens dans des pays culturellement en mutation sur le plan funéraire. Ainsi les crémationnistes tardifs, comme la Belgique, qui voient les rituels et les formes de sépultures, en dépit du bouleversement, rester attachés aux règles et principes des pratiques traditionnelles de l'ensevelissement des corps. À leurs codes techniques, matériels, gestuels et esthétiques. Au langage de l'inhumation et sa symbolique...

10 - Voir à ce sujet Keith Thomas (1985), Dans le jardin de la nature, *La mutation des sensibilités en Angleterre à l'époque moderne (1500-1800)*, Paris, ed. Gallimard, trad. Français (1983).

11 - Voir Jean Viard (1990), *Le tiers espace. Essai sur la nature*, Paris, Librairie des Méridiens Klincksieck et Cie.

## Conclusion

La connaissance historique de la représentation de la nature dans les cimetières (gravures, aquarelles, photos...) devrait davantage guider les choix, qu'ils soient en continuité ou en rupture avec ce qui a été fait. La société évolue dans son rapport à la nature, mais elle a aussi un héritage à transmettre, particulièrement dans le cas des cimetières. L'exemple de Zurich est intéressant à ce sujet. Dans les cimetières anciens, souvent très plantés, le patrimoine est réhabilité par la commune avant d'être à nouveau concédé avec des règles strictes d'entretien. Plus largement, des tombes anciennes et contemporaines sont parfois reprises et regroupées pour servir à la fois de références pour des créations contemporaines, mais aussi de conservatoire des noms, des symboles funéraires et de leur rapport à une diversité de religion.

Le cimetière, comme « continent de complexité » (Bernadette Lizet) est reconnu par les universitaires, les scientifiques ou les gestionnaires mais doit surtout être compris par les décideurs, qui souvent sont multiples. Mais cette complexité n'est pas compatible avec une simplification censée faciliter les décisions à prendre. La présence

de la nature en ville et les enjeux environnementaux plus larges qui peuvent y être liés sont une entrée en matière possible pour intéresser les décideurs. Dans une France marquée par le déni de la mort, peut-être faut-il en passer par ces « détours » pour le cimetière soit considéré en tant que tel, comme espace public, lieu de pratiques diverses mais aussi et surtout lieu de mémoire.

La place de la nature, de la biodiversité, dans les cimetières est une question de partage, les emprises foncières étant souvent difficiles à renouveler dans le tissu urbain dense. Il est donc essentiel de développer des opportunités de partage de fonctions sur un même lieu. Pour les cimetières, la fonction première d'inhumation peut être liée à une mobilité du rapport à la mort qui peut trouver un appui symbolique dans la relation au vivant qu'offre la nature. Cette dynamique du vivant permet de renouveler les usages et d'accompagner les représentations d'un lieu de mémoire. Les réalisations récentes de Courbevoie et d'Issy-les-Moulineaux prouvent que les usagers et les gestionnaires acceptent ces transformations parfois lourdes.

Les actions engagées pour favoriser la biodiversité en ville sont indissociables

de la gestion qui sera faite des espaces. Ainsi, le renoncement aux produits phytosanitaires est un premier pas qui devrait conduire à d'autres solutions que le désherbage thermique qui tue toute vie dans le sol et se chiffre par un bilan carbone négatif (selon Pascal-Hervé Daniel, pour 420 ha il faut 42 tonnes de propane, soit 126 tonnes de CO<sub>2</sub> par an lorsqu'il est brûlé). L'entretien peut être une opportunité pour lier l'environnemental et le social. Accompagner et entretenir la nature nécessite du personnel et peut favoriser l'insertion sociale. Ces questions sont au cœur de la démarche de développement durable mais peuvent aussi contribuer à une rencontre décisive entre gestionnaires et usagers.

Malgré les réticences et contraintes qui peuvent exister face à la présence de la nature et de la biodiversité en ville, les cimetières apparaissent comme des lieux où ces éléments sont présents mais aussi comme des espaces à partir desquels nature et biodiversité peuvent être étudiées, questionnées et surtout renforcées. Les rencontres organisées au Père-Lachaise dans le cadre du plan biodiversité confirment qu'une tendance se dessine et que la population commence à accepter l'idée d'un entretien plus écologique des lieux.



Cimetière de Zurich.

© Apur

